

EN RÉGION

La Terre

DE CHEZ NOUS

EN COLLABORATION AVEC



VOL. 1, N° 2 - 13 MARS 2013

LE MENSUEL AGRICOLE
DE L'EST DU QUÉBEC



EN BREF

GASPÉSIE
De l'aide pour
la paperasse PAGE 3

**SAGUENAY-
LAC-SAINT-JEAN**
Pipeline : début
des pourparlers PAGE 3

**CHRONIQUE
ÉTABLISSEMENT**
Associés et conjoints,
un choix personnel
PAGE 9

**BAS-
SAINT-LAURENT**
La filière lin à la croisée
des chemins
PAGE 11

Plusieurs membres de la grande famille Pedneault trinquent à L'Étoile crémeuse du Verger, le 25^e nectar produit par la Cidrerie Vergers Pedneault. DÉTAILS EN PAGE 2

Nouvelle chronique

PAGE 8

L'Union était là!

C'est pour la vie
qu'on sème



EST DU QUÉBEC
**Les forestiers
reprennent
du service**

PAGE 4

ACTUALITÉ

Deux plans plutôt qu'un pour l'agriculture charlevoisienne

CHARLEVOIX

ÉMÉLIE BERNIER
Collaboration spéciale

Le territoire de Charlevoix fait l'objet de deux Plans de développement de la zone agricole, l'un en marche depuis 2008 et l'autre, récemment enclenché.

CHARLEVOIX — En 2008, la MRC de Charlevoix-Est obtenait l'un des huit projets-pilotes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) devant mener à l'élaboration d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Cent quatre-vingt-dix-sept kilomètres carrés, soit 8 % du vaste territoire de cette MRC sise entre le fjord du Saguenay, les Laurentides et le fleuve, font depuis l'objet d'une attention particulière qui porte ses fruits.

L'agronome Laurence Côté agit à titre d'agente de développement agroalimentaire au CLD de cette MRC. Avec l'aménagiste France Lavoie, elle assure le suivi du projet-pilote. Et les actions concrètes se multiplient. L'optimisation de la capacité d'abattage et de transformation et une appellation réservée sont dans la mire. Une agence régionale pour



La connaissance du territoire est un des éléments essentiels d'un Plan de développement de la zone agricole. Dans Charlevoix-Est, un inventaire des bâtiments a d'ailleurs été complété.

L'agriculture est importante pour le territoire et se maille bien avec le tourisme. — FRANCE LAVOIE, AMÉNAGISTE, CLD

la mise en marché des produits du terroir a permis de créer une quarantaine de points de vente à travers la province. « On a une vision entrepreneuriale en lien avec le PDZA

prioritaire », de renchérir France Lavoie. Des modifications ont d'ailleurs été apportées au règlement de contrôle intérimaire afin d'encourager la venue de nouvelles entreprises

agricoles. « On a vu que les cultures de créneau ou les productions de transformation à petite échelle collent bien au territoire, alors pourquoi refuser à ces promoteurs de se bâtir sur leur terre et d'ainsi renforcer l'occupation? On évalue chaque projet avec une grille d'analyse serrée et lorsque la MRC décide d'appuyer un projet, ça beaucoup de poids quand vient le temps de faire une demande à la CPTAQ [Commission de protection du territoire agricole du Québec] », explique M^{me} Lavoie.

Pour elle, le rôle du PDZA est de « créer un rapprochement entre le milieu municipal et le milieu agricole. Les élus et toutes les personnes impliquées ont réalisé à quel point

l'agriculture est importante pour le territoire et se maille bien avec le tourisme », dit-elle.

La présidente de la Fédération UPA Rivernord, Jacynthe Gagnon, partage cet avis. « Pour moi, les PDZA, c'est une occasion exceptionnelle de partager avec le milieu tout le potentiel de développement et les impacts d'une agriculture forte dans nos communautés », croit M^{me} Gagnon. Elle salue aussi la démarche de concertation qui sous-tend les PDZA. « Il y a beaucoup de nœuds qu'on peut dénouer en travaillant ensemble dans un objectif commun », estime-t-elle.

La MRC de Charlevoix aussi

Charlevoix a ceci de particulier que son territoire est divisé en deux MRC. Le 4 décembre dernier, le MAPAQ annonçait la sélection du projet du PDZA de la MRC de Charlevoix. « On en est encore à l'étape du diagnostic. Le premier de nos "cafés PDZA" aura lieu le 12 mars avec des partenaires ciblés et notre objectif est de stimuler les discussions pour nourrir ce diagnostic, explique Marylène Thibault, aménagiste et coordonnatrice du PDZA. Entre autres choses, on utilisera la géomatique pour obtenir un portrait précis, identifier les secteurs avec des potentiels de culture différents, les bâtiments d'élevage... En fonction des données qu'on va recueillir, on pense que certaines priorités et possibilités vont être mieux définies. »

La mobilisation, la diversité, le dynamisme de l'utilisation du territoire, la viabilité économique sont les mots d'ordre pour l'instant, mais les résultats des consultations seront le ferment des orientations du plan d'action.

CIDRERIE VERGERS PEDNEAULT

Une étoile est née

CHARLEVOIX

L'ISLE-AUX-COUDRES — L'Étoile crémeuse du Verger vient tout juste d'ajouter son nom à la liste des alcools fins produits par la Cidrerie Vergers Pedneault. Faite à partir d'un assemblage de 4 pommes, L'Étoile crémeuse du Verger affiche un taux d'alcool de 20 %. Michel Pedneault, sacré Grand Bâisseur au gala de la Chambre de commerce le jour même du lancement de ce 25^e produit, est fier de ce petit dernier qui lui a donné du fil à retordre. Il y travaille depuis 2007! Le résultat s'avère onctueux et doré et peut se boire comme tel ou en cocktail, comme celui-ci, préparé par Fanny Bouchard, de l'Auberge La Grande Maison. L'entreprise familiale, fleuron de l'Isle-aux-Coudres, célébrera ses 100 ans en 2018. E.B.



La paperasserie : l'ennemie n° 1 des agriculteurs

GASPÉSIE

ISABELLE LAROSE

Collaboration spéciale

CARLETON-SUR-MER — Près de 80 % des agriculteurs considèrent que la paperasserie est leur principale source de préoccupation, 69 % voient la paperasse comme un frein considérable à leur productivité et 87 % la perçoivent comme une importante source de stress. Voilà les conclusions d'une étude réalisée récemment par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI).

Natalie St-Onge et Simon Thibodeau, propriétaires de la ferme caprine Natibo, à Caplan, ne sont nullement surpris par ces résultats. Depuis un an, ils jonglent péniblement avec les demandes de permis de toutes sortes, afin de mettre sur pied une fromagerie. Lorsqu'on leur parle de paperasse, les mots « enfer », « découragement » et « ralentissement » se font entendre. « Cela nous a siphonné de l'énergie qu'on aurait pu mettre ailleurs dans l'entreprise », résume Natalie St-Onge.

La productrice caprine raconte se sentir constamment désemparée et stressée devant les multiples demandes des fonctionnaires. « Eux, ils vivent là-dedans, ils sont habitués à leur jargon. Nous, nous ne sommes pas des



Jennifer Hayes, une agricultrice de Shigawake, a mis sur pied un projet de soutien administratif pour les agriculteurs.

comptables, ni des avocats. On est des personnes d'action. Faire de la paperasse, c'est assez horrible! » lance la future fromagère.

Jennifer Hayes, une productrice laitière de Shigawake, est aussi bien consciente de la distance qui sépare les mondes administratif et agricole. « Les gens qui ne sont pas des agriculteurs ne comprennent pas. Une fois le travail à la ferme terminé, nous n'avons pas de temps en extra pour travailler dans les

papers! » affirme-t-elle. M^{me} Hayes confie avoir elle-même vécu l'enfer lorsqu'elle a commencé à remplir ses rapports de traçabilité animale, il y a une dizaine d'années. Après ce calvaire, elle a voulu venir en aide à d'autres agriculteurs en mettant sur pied un projet de soutien administratif qu'elle a présenté aux fonctionnaires du MAPAQ. « Je leur ai expliqué pourquoi les producteurs avaient besoin d'aide dans leur gestion de base. Ils

ont trouvé bien que ce soit une agricultrice qui cerne les besoins du milieu », se rappelle-t-elle.

En mars 2012, son projet-pilote a été lancé avec l'appui de l'Union des producteurs agricoles (UPA), du Réseau Agri-conseils Gaspésie-Les Îles, ainsi que des CLD et des MRC de Bonaventure et de Rocher-Percé. Depuis, moyennant une contribution financière minime, les producteurs ovins et bovins de ces deux MRC peuvent bénéficier de 40 heures de soutien administratif. L'aide va de la mise à jour des rapports d'Agri-Traçabilité Québec au classement des bilans de production de La Financière agricole. « Je peux élaborer n'importe quel système pour simplifier la gestion de la paperasse sur la ferme », explique Jennifer Hayes.

Malgré ces mesures d'aide, l'agricultrice de Shigawake croit que certaines exigences administratives sclérosent le développement rural. L'étude de la FCEI abonde dans ce sens, rapportant que la paperasserie dissuade 68 % des agriculteurs de faire croître leur entreprise. « Les producteurs savent maintenant qu'à compter du moment où ils possèdent un certain nombre d'hectares, ils doivent faire un rapport au ministère de l'Environnement. Ces exigences découragent les gens d'agrandir leur entreprise », conclut Jennifer Hayes.

Pipeline : les pourparlers sont commencés

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN ET CÔTE-NORD

GUILLAUME ROY

Collaboration spéciale

Gaz Métro souhaite construire un pipeline entre Jonquière et Sept-Îles et, pour ce faire, il devra passer par des terres agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord. Même si le tracé n'est pas définitif, des pourparlers sont en cours afin de définir quelles seront les modalités de compensation des agriculteurs touchés si le projet va de l'avant.

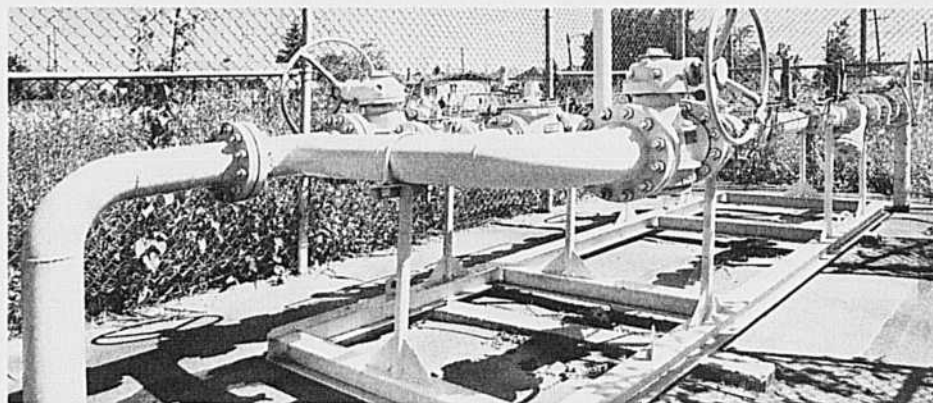
Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, tous les producteurs situés dans un corridor large d'un kilomètre, où pourrait aboutir l'éventuel pipeline, ont été conviés par Gaz Métro à une séance d'information afin d'ouvrir un canal de communication entre les parties.

Le projet aurait inévitablement des impacts sur le milieu agricole, mais Gaz Métro a déjà de l'expérience en la matière. « On cherche à mettre sur pied une entente basée sur ce qui s'est déjà fait ailleurs au

Québec », indique Robert Savard, représentant de l'UPA Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Pierre-Yves Boivin, directeur des relations avec les communautés et les Premières Nations pour le projet de prolongement vers la Côte-Nord chez Gaz Métro, abonde dans le même sens. « Nous négocions les compensations avec les propriétaires sur la base d'ententes que nous avons prises dans le passé, par exemple pour le projet que nous avons réalisé à Lotbinière. Pour chaque terre, la compensation est calculée selon une équation qui varie en fonction de dix éléments, notamment la superficie, le type de culture et le temps que le propriétaire doit consacrer au projet. »

L'UPA et Gaz Métro discutent donc des bases d'une future entente qui devrait ensuite être conclue individuellement par chaque producteur agricole. Comme toutes les entreprises ne seront pas touchées de la même manière, certains devront s'entendre



Gaz Métro a tenu une première séance d'information pour les producteurs agricoles qui seraient éventuellement touchés par la construction d'un pipeline entre Jonquière et Sept-Îles.

pour laisser une servitude à l'entreprise, tandis que d'autres devront carrément vendre leur terre. L'expropriation est même envisagée pour les cas où les deux partis n'arriveraient pas à s'entendre.

La concertation vise à atténuer les impacts sur le milieu agricole et cherche à outiller les producteurs agricoles afin qu'ils soient en mesure d'obtenir leur juste part. Une

rencontre entre l'UPA et les producteurs devrait avoir lieu d'ici l'été.

Selon l'échéancier du projet, il est prévu d'entreprendre la construction du pipeline en 2014, pour une mise en service des installations en 2016. Avant d'aller de l'avant, il reste toutefois plusieurs étapes à franchir, dont les ententes avec la Commission de protection du territoire agricole et la Régie de l'Énergie.

ACTUALITÉ

Les propriétaires de boisés reprennent du service

BAS-SAINT-LAURENT
ET GASPÉSIE

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

Les propriétaires de boisés privés de l'Est-du-Québec répondent à l'appel du Groupe Lebel de Rivière-du-Loup.

RIVIÈRE-DU-LOUP — Récemment, le président de l'entreprise, Frédéric Lebel, leur demandait de reprendre du service pour combler un manque de matière première dans les 11 usines du Groupe Lebel.

« Nos usines du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie ne fonctionnent que de 25 % à 30 % de leur capacité. Nous voulons doubler notre volume annuel d'achat de bois résineux pour atteindre les 150 000 mètres cubes, mais pour cela, les propriétaires de boisés privés doivent recommencer à produire », souhaite M. Lebel, qui estime que cet objectif est atteignable. « Le potentiel en approvisionnement sur les terres privées du Bas-Saint-Laurent est de 500 000 mètres cubes », estime-t-il. Depuis quelques années, le volume de bois produit par les proprié-



Le président du Groupe Lebel, Frédéric Lebel, a lancé un appel aux producteurs de bois pour combler les besoins de ses usines.

étaires privés a beaucoup baissé. « Les prix payés n'étaient plus intéressants pour eux. En plus, à cause de l'entente sur le bois d'œuvre de 2006, le Québec devait payer une taxe à l'exportation vers les États-Unis qui a déjà grimpé jusqu'à 10 %. Maintenant, ce taux est presque retombé à zéro », fait remarquer M. Lebel, qui assure que le marché est sur

une pente ascendante. « La conjoncture économique s'est améliorée. Les mises en chantier ont repris aux États-Unis. La demande en bois d'œuvre a augmenté, les prix payés aussi, et nous croyons que ça se poursuivra ».

Depuis quelques semaines, bien qu'il soit difficile d'établir des statistiques précises, Groupe Lebel affirme avoir noté une aug-

mentation significative des appels pour des demandes d'information. On livre une plus grande quantité de billots, principalement dans les installations du Témiscouata et de Price. Pour la première fois depuis longtemps, des producteurs privés se sont aussi manifestés pour approvisionner l'usine de Saint-Joseph-de-Kamouraska.

Pour Frédéric Lebel, la participation des producteurs privés est essentielle pour relancer ce secteur puisque le volume d'approvisionnement en terres publiques est appelé à diminuer bientôt. « La nouvelle loi sur la forêt, qui entrera en vigueur le 1^{er} avril, prévoit une baisse de 10 % de la possibilité d'approvisionnement en bois provenant des terres publiques. C'est pourquoi il est primordial que les producteurs privés recommencent à nous fournir en bois. »

Depuis peu, le Groupe Lebel offre 220 \$ par corde de bois. « Ça valait 300 \$ dans les années 1980-1990, "les bonnes années", rappelle M. Lebel. Le marché était excellent et le taux de change était avantageux. »

Frédéric Lebel précise par ailleurs que l'intention de Québec de réduire de 15 % les programmes de travaux sylvicoles en forêt privée n'aidera pas une industrie qui tente de se relever. « Si les plantations ne sont pas entretenues, les rendements seront moins bons. Couper dans ces budgets, c'est hypothéquer l'avenir de notre industrie », conclut-il.

En affaires depuis 1956, Groupe Lebel embauche 350 personnes dans ses 11 usines du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. L'entreprise est l'un des principaux manufacturiers de bois d'œuvre dans l'est du Canada à être parfaitement intégré verticalement, de la coupe des arbres à la livraison de produits finis.

Les prix? Encore trop bas pour les producteurs forestiers

BAS-SAINT-LAURENT ET GASPÉSIE

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Si certains propriétaires de forêts privées se sont montrés intéressés par l'offre du Groupe Lebel, plusieurs considèrent que 220 \$ pour une corde de bois de huit pieds est encore trop peu payé comparativement à ce qu'ils peuvent recevoir ailleurs. Selon l'adjoint à la direction au Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent, Jean-François Dubé, il reste encore du chemin à défricher!

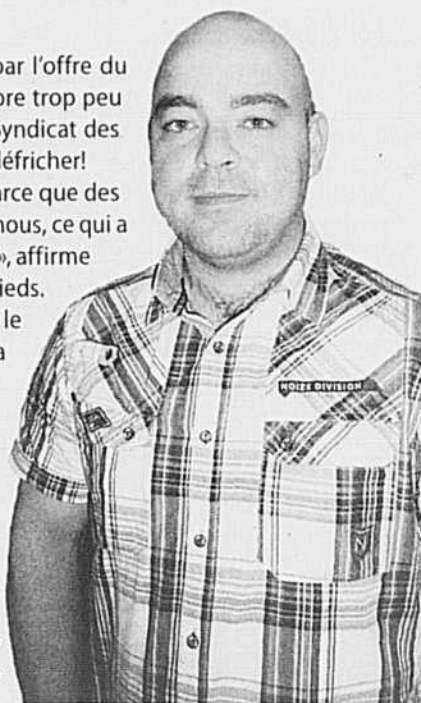
« Les producteurs sont à l'affût des marchés. L'appel du Groupe Lebel a été entendu, oui, parce que des augmentations de prix payés dans le domaine du sciage, c'est toujours bon. Malgré cela, selon nous, ce qui a été offert n'est pas suffisant pour qu'il y ait un engouement soudain de la part des producteurs », affirme M. Dubé. Au Nouveau-Brunswick, certaines usines offrent 250 \$ pour la même corde de huit pieds.

« Le producteur doit aussi en tirer un profit. Une fois la corde de bois de huit pieds livrée et le transport payé, il doit lui rester au moins 200 \$. Tant que le prix de vente n'atteindra pas 250 \$ la corde de huit pieds, l'activité de coupe restera faible. » M. Dubé note que les prix pour le bois scié ont constamment grimpé en 2012.

« Des augmentations pour le bois rond commencent à se faire sentir dans nos régions. Pour 2013, on ne sait pas. Certains disent que l'industrie de la construction continuera de se raffermir; d'autres considèrent que cela entraînera une activité plus importante des usines, que l'offre dépassera vite la demande et que, par conséquent, les prix pourraient baisser. »

Le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent compte 9 200 membres. ■

Jean-François Dubé, adjoint à la direction au Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent.



L'usine pour la forêt, la forêt pour son usine

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

ÉMÉLIE BERNIER

Collaboration spéciale

Ce leitmotiv, c'est celui qui mène depuis les tout débuts du projet les partenaires associés à la relance, sous le mode coopératif, de la scierie de la Coopérative de solidarité Valoribois de Petit-Saguenay.

PETIT-SAGUENAY — En novembre 2009, l'usine de sciage de la municipalité de Petit-Saguenay, alors propriété de Produits Forestiers Saguenay, mettait la clé dans la porte, jetant 23 travailleurs à la rue. Un coup difficile à encaisser pour cette municipalité dévitalisée de 730 habitants. Presque trois ans jour pour jour après la fermeture, les moteurs vrombissent à nouveau à l'usine de sciage, une victoire attribuable à la mobilisation d'une flopée de partenaires, tous animés d'une même volonté de dynamiser l'économie locale tout en contribuant à l'aménagement et à la restauration du patrimoine forestier de Charlevoix-Bas-Saguenay.



La Coop Valoribois met l'accent sur la transformation du peuplier faux-tremble.

« Les forces vives du milieu se sont réunies autour de ce projet de coopérative de solidarité qui est, en somme, un moteur d'activité économique, non seulement pour la municipalité, mais pour l'ensemble du territoire à cause des opérations de récolte », explique Jean Bergeron, administrateur sur le conseil d'administration de la coopérative et agent de développement pour le Comité de développement économique de Petit-Saguenay. Il a fallu 1 612 000 \$ pour remettre l'usine sur les rails.

M. Bergeron juge que la période actuelle de relance est favorable. « C'est un moment opportun, car on assiste à un raffermissement des prix, analyse-t-il, et ils devraient se maintenir. »

Le choix de la coopérative n'est pas fortuit non plus. « Le mouvement coopératif, à tous égards, c'est une grande force, un levier phénoménal. C'est un des principaux outils qui vont permettre au milieu rural de relever les défis auxquels il fait face », assure l'agent de développement.

Le Groupe des Partenaires pour le développement forestier durable (PDFD), un des 33 laboratoires ruraux financés par la Politique nationale de la ruralité 2007-2014, est intimement lié à ce projet. « La mission des PDFD est de mettre en valeur la forêt de Charlevoix et du Bas-Saguenay par l'acquisition de connaissances et par un développement forestier durable », résume M. Bergeron.

Ce n'est pas pour rien si le plan de développement de l'usine met l'accent sur la transformation du peuplier faux-tremble, une espèce jugée envahissante, mais dont la matière ligneuse comporte son lot de qualités. « C'est un bois plutôt mou, mais qui devient très dur en séchant. Quand il est sec, ça devient difficile d'y planter un clou! Ses caractéristiques mécaniques sont étonnantes, et on peut l'utiliser à des fins de construction, à la seule condition de ne pas voir l'eau », poursuit Jean Bergeron, visiblement passionné par le sujet.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

GUILLAUME ROY

Collaboration spéciale

Avec un excédent net de 3 420 032 \$ et des ventes records de plus de 340 M\$, Nutrinor présente le meilleur résultat des 15 dernières années, ce qui lui permet de verser plus de un million de dollars en ristourne à ses membres.

« Cette croissance s'explique d'une part par l'augmentation des prix de vente dans les secteurs des produits pétroliers et des produits laitiers, et d'autre part par la croissance



L'équipe de membres travailleurs de la Coop Valoribois. Solidaires, et fiers de l'être! « Ce sont eux, les principaux artisans de la relance », affirme Jean Bergeron.

La vision intrinsèque du plan d'affaires de l'usine est simple : augmenter la valeur des produits. Pour ce faire, une modernisation des équipements s'imposait et sera complétée à la fin du mois de février. L'usine poursuit ses opérations résineuses, mais mise gros sur le peuplier faux-tremble.

« Notre stratégie d'aménagement sylvicole, c'est d'imiter la nature pour favoriser une succession qui nous amènera des essences plus nobles. En intervenant différemment en forêt mixte, par des coupes partielles et adaptées, on peut diminuer le phénomène d'envahissement du peuplier faux-tremble au profit d'espèces résineuses ou feuillues plus nobles, telles que l'épinette blanche ou le bouleau jaune, ce qui va nous permettre de restaurer notre patrimoine forestier », se réjouit M. Bergeron.

L'usine de Petit-Saguenay est associée à un contrat d'approvisionnement du minis-

tère des Ressources naturelles qui lui garantit 76 000 mètres cubes par an, résineux et feuillus confondus, provenant de deux unités de gestion adjacentes. « Notre usine est petite, mais polyvalente. Sa grande force, c'est sa souplesse! On peut y scier tant du gros bois que du petit, du résineux que du feuillu. Notre intention est de scier éventuellement un feuillu dur comme le bouleau jaune, qui a un énorme potentiel. Le démarrage s'est fait sur la base d'une vision de mise en valeur du territoire. C'est dans cet objectif que nous travaillons avant tout. »

La Coopérative de solidarité Valoribois prévoit transformer annuellement entre 40 000 et 50 000 mètres cubes, selon les fluctuations de la demande. Jean Bergeron est confiant. « Quand on regarde dans une projection d'avenir, c'est le début de quelque chose. On est peut-être en train d'inventer la forêt du troisième millénaire! »

Nutrinor remet 1 026 000 \$ à ses membres

des volumes, notamment dans le secteur des productions animale et végétale à la suite de la fusion avec la Coop Grains d'Or en début d'année, ainsi que des efforts de commercialisation de céréales de la région », estime Yves Girard, directeur général de la coopérative Nutrinor.

Les membres se partageront une ristourne de 1 026 000 \$, un record en 15 ans, dont 50 % seront versés comptant. Certains producteurs toucheront des montants pouvant atteindre 25 000 \$. « Les producteurs agricoles pourront réinvestir cet argent dans leur ferme », suggère Yves Morin, président de l'organisation.

Dans la dernière année, la coopérative a réalisé un important exercice de planification stratégique.

Ce plan vise entre autres à assurer une croissance continue au cours des cinq prochaines années. Yves Morin n'écarte pas l'idée de procéder à de nouvelles acquisitions.

Nutrinor, qui regroupe 1 225 membres au Saguenay-Lac-Saint-Jean et y emploie plus de 350 personnes, œuvre dans l'agro-alimentaire, l'énergie et les quincailleries. Avec des actifs de près de 83 M\$, elle a généré un chiffre d'affaires de 341 M\$ lors de son dernier exercice financier.

ÉDITORIAL



Mobilisons notre relève agricole

JACYNTHE GAGNON
PRÉSIDENTE, UPA DE LA RIVE-NORD

Croire en notre relève, faire son portrait, l'outiller le mieux possible pour assurer la pérennité de nos entreprises agricoles, développer la mobilisation des groupes locaux, tels sont les grands objectifs que nous visons avec le projet de mobilisation de la relève agricole de la Rive-Nord. C'est avec fierté et motivation qu'a vu le jour, en octobre dernier, ce projet soutenu par la Fédération de l'UPA de la Rive-Nord et la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale, ainsi que par le Forum jeunesse.

Le travail de terrain s'est rapidement fait et c'est la relève qui en sort grande gagnante. La participation de nos jeunes à ce projet prouve qu'ils ont le souci de dynamiser leur milieu. Ces rencontres personnalisées nous ont permis de savoir ce que pense non seulement la relève agricole dans son ensemble, mais également chaque individu qui la compose. Disposer d'une personne-ressource

à temps plein, qui prend le temps de s'intéresser à nos jeunes et de connaître leurs intérêts, leurs difficultés et leurs réussites, cela nous permet de démontrer à notre relève que nous sommes présents pour elle.

Il est important de savoir ce que la relève attend de nous et ce que l'on peut faire pour répondre à ses besoins et à ses attentes. Si nous pouvons, par le fait même, accentuer le sentiment d'appartenance de nos jeunes au milieu agricole, ce sera également une réussite pour nos organisations. Investir du temps et de l'énergie dans un projet comme celui-là assure la pérennité de nos entreprises. L'avenir de l'agriculture repose sur les jeunes de la relève qui, par leur dynamisme et leur savoir-faire, sauront poursuivre le travail de leurs prédécesseurs.

Ce projet unique au Québec est rassembleur et crée un engouement dans les organisations de relève partout en province. Il semble que cette démarche soit des plus prometteuses pour l'ensemble du milieu agricole, au-delà de la Rive-Nord de Québec.

Souhaitons maintenant qu'une deuxième phase puisse se développer afin de mettre en place des actions concrètes et en faire profiter nos jeunes agriculteurs, futurs gestionnaires de nos entreprises agricoles. La parole est maintenant à vous, les jeunes. Faites-vous entendre! ■

RIVE-NORD

Le projet Prolongement Côte-Nord de Gaz Métro

SYLVAIN MILOT, AMÉNAGISTE
UPA Rive-Nord

Dans la foulée du plan Nord, Gaz Métro a mis en branle un projet de prolongement de son réseau vers les alumineries, minières et autres gros consommateurs d'énergie de la Côte-Nord. Long de près de 450 km, le gazoduc reliera Jonquière à Sept-Îles. Ce projet de 750 M\$ interpelle donc la Fédération de l'UPA de la Rive-Nord et le Syndicat de l'UPA de la Côte-Nord.

En effet, le tracé de la future conduite passe sur des terres forestières et agricoles sur une distance totale de 20 à 25 km. L'enfouissement du tuyau de 16 pouces de diamètre exigera une servitude d'une largeur

de 23 mètres. On estime que 129 propriétaires seront touchés par le projet, principalement au Saguenay, mais aussi à Colombier, sur la Côte-Nord, où l'on trouve une trentaine de propriétaires forestiers. Le gazoduc traverserait également une bleuétière située à Galix.

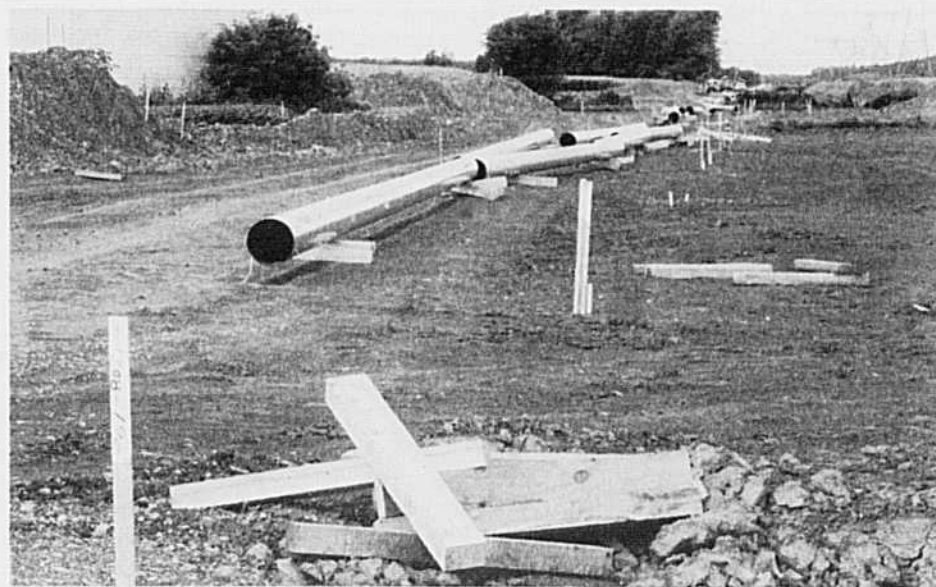
Les terres présentant un potentiel d'exploitation du bleuët constituent l'un des principaux enjeux que la Fédération de la Rive-Nord et la direction régionale du MAPAQ, qui travaillent en collaboration, prendront en considération.

Au début du mois de mars, Gaz Métro donnera davantage d'information sur le tracé qui, à ce moment, sera déjà quasi définitif. Il est probable qu'il diffère alors de sa version

originale et que d'autres propriétaires soient donc touchés.

La Fédération de l'UPA de la Rive-Nord invitera Gaz Métro à présenter son projet aux producteurs du Syndicat de l'UPA de la Côte-Nord. De son côté, Gaz Métro souhaite

obtenir toutes les autorisations nécessaires de la Régie de l'énergie, de la Commission de protection du territoire agricole et du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement en 2013 afin de commencer les travaux en 2014, pour une mise en service en 2016. ■



POUR NOUS JOINDRE 555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9 1 800 528-3773

PUBLICITÉ : TC MEDIA 418 722-0205

EN RÉGION
La Terre
DE CHEZ NOUS

DIRECTEUR
André Savard

RÉDACTRICE EN CHEF
cahiers spéciaux et régionaux
Richelle Fortin

DIRECTRICE DE PRODUCTION
Brigit Bujnowski
Impression : Imprimerie Transmag

ÉDITEUR
L'Union des producteurs agricoles

MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC® C011825

La Terre de chez nous en région est constituée de quatre suppléments de nouvelles régionales livrés mensuellement aux abonnés de La Terre de chez nous. ISSN 2291-3521
Les territoires sont répartis ainsi : 1. Abitibi-Témiscamingue, Outaouais-Laurentides, Lanaudière et Mauricie 2. Montérégie
3. Centre-du-Québec, Estrie, Chaudière-Appalaches 4. Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Côte-Nord.

RIVE-NORD

Hommage à la relève

L'Association de la relève agricole de la région de Québec a salué la détermination et la passion de 23 nouveaux entrepreneurs agricoles lors de la 3^e édition de la soirée *Hommage à la relève*, qui s'est tenue le 2 février dernier



Julie Morissette et Patrick Derome exploitent une entreprise spécialisée en horticulture ornementale.

à Saint-Henri. Parmi les personnes honorées l'on comptait Patrick Derome et Julie Morissette, propriétaires de Serres Pont-Rouge SENC, de Pont-Rouge. Depuis 2011, ils exploitent une entreprise spécialisée en horticulture ornementale. Ils produisent et font la vente de fleurs annuelles, ainsi que des transplants de légumes et de fines herbes. Depuis leur établissement, ils ont construit une deuxième serre. Félicitations à tous deux!

Bâtiments effondrés : êtes-vous assuré?

Un bâtiment s'effondre sous le poids de la neige. Les dommages sont-ils couverts par votre police d'assurance? Selon les compagnies, cette protection fait partie de la couverture de base ou fait l'objet d'un avenant. Pour éviter les mauvaises surprises, il vaut mieux lire votre contrat d'assurance ou communiquer avec votre conseiller.

Nouveau site Web pour vos produits!

Le portail agroalimentaire de la région de la Capitale-Nationale *Venezygouter.com* arrive! Ce nouvel outil de promotion, mettant en vedette les produits régionaux, sera mis en ligne au printemps. Assurez-vous dès maintenant que votre entreprise y soit!

Venezygouter.com, c'est toute l'information sur l'industrie agroalimentaire de la région – les services, les activités, les acteurs, sans oublier vos produits! –, disponible en un seul et même endroit, en seulement quelques clics!

Vous êtes producteur, transformateur, distributeur, restaurateur? Votre entreprise est située dans Portneuf, Charlevoix ou La Jacques-Cartier, à Québec, sur la Côte-de-Beaupré ou encore sur l'île d'Orléans? Vous voulez avoir votre place dans cette grande vitrine que sera *Venezygouter.com*? Alors, inscrivez-vous dès maintenant au répertoire! C'est gratuit! Pour ce faire, il suffit de vous rendre au <http://formulaire.venezygouter.com> et de fournir les renseignements requis.

Pour toute information additionnelle sur le portail, veuillez communiquer avec Christian Thivierge, à la Table agroalimentaire de la Capitale-Nationale, au 418 529-8475.

BAS-SAINT-LAURENT

Défi FRAQ

L'équipe Majéco du Groupe Agro-Essor remporte les honneurs pour la troisième édition du Défi FRAQ Bas-Saint-Laurent et reçoit la bourse COOP de 500 \$.

Le 23 février a eu lieu, aux installations du CFP Mont-Joli-Mitis, le concours Défi-FRAQ organisé par l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent. Sept équipes formées de quatre joueurs chacune se sont affrontées dans des épreuves hautes en couleur. L'équipe gagnante, formée de Jonathan Lagacé, Claudie Fortin-Miousse, Simon Pelletier et Jérôme Caron ira défendre les couleurs de la région à la finale provinciale qui se déroulera le 7 mars prochain à Shawinigan.

L'équipe « Les vieux loups » formée de Mathieu Langlois, Amélie Ross, Nicolas Pelletier et Tomy Rodrigue, du groupe Agro-3, a fièrement lutté pour la deuxième position et a remporté la bourse de 300 \$ offerte par Financement agricole Canada.

Assurance-emploi : la ministre Finley demeure insensible

Le premier vice-président de la Fédération régionale, Jean-François Rioux, participait à une délégation d'une cinquantaine d'intervenants socioéconomiques qui se sont rendus à Ottawa rencontrer la ministre des Ressources humaines, Diane Finley, pour tenter d'obtenir des changements à la réforme de l'assurance-emploi.

La ministre a écouté les gens de l'est du Québec, mais s'est plutôt appliquée à expliquer sa réforme; elle n'a fait preuve d'aucune ouverture à l'égard des demandes formulées.

Pendant ce temps, la mobilisation contre la réforme se poursuit en régions.

Semaine de l'agriculture dans la Matapédia

Au sortir d'années particulièrement épuisantes pour cette région à forte vocation agricole et forestière, le Syndicat de l'UPA de la Matapédia et le CLD ont voulu donner un nouvel élan à aller au secteur. « Changer de ton, marquer une volonté de se sortir d'une mauvaise période et surtout, surtout, remettre l'humain au cœur du développement de l'agriculture », a déclaré Gilles St-Laurent, président du syndicat local, sur les objectifs de la série de conférences ayant eu lieu au cours de la semaine. C'est à Pierrette Desrosiers, psychologue réputée, que l'on avait confié la tâche de stimuler, de motiver et de former les participants à l'occasion de ces trois journées de formation. C'était aussi le lancement du projet de « Travailleur de rang », cette ressource vouée à l'accompagnement de personnes du milieu agricole aux prises avec les difficultés d'ordre social qui menacent parfois la santé physique et mentale des agriculteurs et de leur famille.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Assemblée consultative

À la suite de la réorganisation de ses structures syndicales à l'échelle de la région, la Fédération régionale a axé sa dernière assemblée consultative sur la connaissance de son nouvel environnement, c'est-à-dire les MRC.

En effet, plus de 50 administrateurs provenant des 4 syndicats locaux de la région se sont réunis, le 28 février dernier en matinée, pour prendre connaissance des outils de planification territoriale que sont les schémas d'aménagement et les plans de développement de la zone agricole (PDZA). Un conseiller en aménagement du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) de même qu'un aménageur d'une MRC étaient les conférenciers pour cette partie de la journée.

En après-midi, les outils de développement étaient mis de l'avant avec des présentations de personnes ressources des Centres locaux de développement (CLD), des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et des Chambres de commerce.

Les personnes présentes ont grandement apprécié leur journée qui leur a permis de se doter d'un vocabulaire commun face aux schémas d'aménagement et aux PDZA. De plus, tous ont convenu qu'il était important de suivre de près ce qui se passait dans l'élaboration de ces documents pour donner sa juste place à la vision agricole vécue sur le terrain. Les organismes de développement (CLD, SADC) ont été jugés utiles, mais en complémentarité avec les outils déjà existants pour l'agriculture.

Producteurs de lait

Les producteurs de lait du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont convoqués à l'assemblée générale annuelle de leur Syndicat, qui aura lieu le vendredi 15 mars 2013 à l'Hôtel Universel (salle Piekouagami) situé au 1000, boul. des Cascades Ouest à Alma. Cette assemblée est l'occasion de connaître les plus récents développements du plan conjoint, ainsi que de la mise en marché du lait. Pour votre gouverne, les règlements généraux du Syndicat devront être modifiés pour clarifier et mettre à jour la définition du territoire du Syndicat, des secteurs et du statut de membre. Ces changements s'inscrivent dans le cadre du processus de modernisation des territoires de l'UPA et des groupes affiliés.

Veuillez prendre note que l'assemblée sera appelée à approuver le plan proposé par la Fédération des producteurs de lait du Québec pour la mise en œuvre de la conversion de l'organisation syndicale actuelle (14 syndicats régionaux réunis en une fédération provinciale) vers un syndicat provincial.

Prenez note également que le repas du midi sera offert gratuitement. C'est une invitation de tout le conseil d'administration qui souhaite une assistance nombreuse le 15 mars prochain.



François Pedneault, représentant de la Coop Purdel, en compagnie de l'équipe gagnante : Jonathan Lagacé, Claudie Fortin-Miousse, Simon Pelletier et Jérôme Caron.

CHRONIQUE

CHRONIQUE JEUNESSE RURALE

L'Union était là!



Un nouveau rendez-vous mensuel

Chaque année, l'Union des producteurs agricoles participe à de nombreuses activités publiques dans le but de valoriser la profession d'agriculteur et de mieux faire connaître l'agriculture d'aujourd'hui. Tous les mois, dans le cadre de cette nouvelle chronique, nous comptons vous faire découvrir certaines de ces initiatives qui mettent à l'honneur les producteurs agricoles et leur Union.

Un partenariat qui mise sur l'amour!



Vous connaissez sans doute la télésérie *L'Amour est dans le pré?* Suivie chaque semaine par un demi-million de Québécois, sur les ondes du canal V, cette télé-réalité permet à des agriculteurs célibataires d'ici de vivre une expérience extraordinaire afin de trouver enfin le grand amour.

Animée par la sympathique Marie-Eve Janvier, *L'Amour est dans le pré* contribue à dresser un portrait réaliste de l'agriculture d'aujourd'hui et à présenter un secteur encore méconnu de plusieurs. Cette année, trois hommes et deux femmes tenteront de trouver le grand amour en partageant les tâches et les activités quotidiennes de leur ferme avec trois prétendants.

L'Union est heureuse de s'associer à la deuxième saison de cette populaire émission, par le truchement d'une capsule publicitaire de dix secondes qui sera diffusée lors de chaque épisode et cela, pour la durée complète de la saison.

Pour l'occasion, l'Union a produit un court message mettant en vedette une famille d'agriculteurs de la région de St-Jérôme, Audrey-Claude Lemaire et Olivier Forget, producteurs de lait, de grandes cultures et acéricoles et deux de leurs trois garçons. Avec comme thématique *C'est pour la vie qu'on sème*, le message de l'UPA est parfaitement adapté au concept de l'émission. Pour l'Union, il s'agit d'un partenariat de choix qui positionne le secteur agricole de façon positive auprès d'un large auditoire.

On peut suivre la série sur les ondes du canal V, les jeudis à 21 h, à compter du 14 février. On peut aussi visionner la capsule publicitaire de l'Union, sur sa page YouTube (www.youtube.com/upa1972).



Marie-Eve Janvier, animatrice de *L'Amour est dans le pré*, était aussi la porte-parole de l'édition 2012 des Portes ouvertes sur les fermes du Québec de l'UPA.

À la découverte des jeunes ruraux

CÉLINE NORMANDIN

100 ans jeunesse rurale



100 ans
Jeunesse
rurale

UN HÉRITAGE POUR L'AVENIR

Doyenne des organisations de jeunes en milieu rural au Québec, l'Association des jeunes ruraux du Québec (AJRQ) est née en 1913 grâce à une initiative de Jean-Charles Magnan, un agronome du ministère de l'Agriculture du Québec. Au fil des ans, l'organisme a changé plusieurs fois de nom avant d'adopter son appellation actuelle en 1981. L'Association compte près de 1 100 membres âgés de 6 à 25 ans, répartis dans 33 cercles locaux.

L'AJRQ regroupe des jeunes qui se passionnent pour le milieu rural et le secteur de l'agroalimentaire, pour la plupart issus du monde agricole et résidant sur des fermes laitières. L'AJRQ s'est fixé comme mission de promouvoir la formation auprès de ses membres et de soutenir leur sentiment d'appartenance au milieu rural. Le regroupement a d'ailleurs adopté le slogan « Apprendre par des activités formatrices ».

Pour réaliser ses objectifs, l'organisme compte plusieurs activités à son agenda. Les jeunes sont conviés à participer à des expositions agricoles partout dans la province, dont le point culminant est la tenue de la Classique des Jeunes Ruraux québécois. Cette année, plusieurs jeunes ruraux participent aussi, sur la scène nationale, à la TD Canadian 4-H Dairy Classic, qui a lieu chaque année à Toronto lors de la Royal Agricultural Winter.

Afin d'encourager la formation et l'acquisition de connaissances, plusieurs événements sont organisés, dont le Concours Agro-Jeunesse, l'École des Jeunes Juges, l'AJRQ-Génie, l'École d'élevage Holstein Québec, l'École de préparation, ainsi que des visites de fermes dans le cadre de

l'assemblée générale. Des prix soulignent aussi l'apport des jeunes à l'organisme, notamment ceux du Concours Tout-Québec Jeunes Ruraux et du Concours de personnalités AJRQ.

Le mouvement contribue plus généralement à créer et à entretenir un sentiment d'appartenance au monde rural, tout en mettant en valeur l'apport du monde agricole dans la société.

L'AJRQ compte sur l'aide et l'expérience de cinq partenaires officiels siégeant à son conseil d'administration : le Centre d'insémination artificielle du Québec, La Coop fédérée, l'Union des producteurs agricoles, le Conseil québécois des races laitières et le Salon de l'agriculture.

Renseignements : www.ajrq.qc.ca

Pour nous suivre

Tout au long de l'année, le site Internet www.jeunesserurale.ca présentera les nouvelles les plus récentes, les activités et les concours. Suivez-nous aussi sur Facebook et Twitter :

Facebook : [/jeunesseruraleqc](https://www.facebook.com/jeunesseruraleqc)

Twitter : [@jeunesserurale](https://twitter.com/jeunesserurale)

Une recrue pour la relève!

Dans le cadre du déploiement de son projet de développement organisationnel « La FRAQ du futur », la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) accueille une nouvelle recrue. En tant que première coordonnatrice interrégionale, Yourianne Plante sera chargée de la mise sur pied d'une équipe de professionnels au service de la relève agricole à travers la province. Responsable de la programmation, de la coordination et de la communication de cette phase de transition, Yourianne développera un réseau et des contacts privilégiés au sein des fédérations régionales de l'UPA.

Selon les objectifs du projet, elle deviendrait ensuite la coordonnatrice interrégionale de trois syndicats de relève agricole, tout en continuant d'assurer le volet communication et marketing au bénéfice de l'ensemble du réseau de la FRAQ.

Avant de s'engager auprès de la relève, Yourianne travaillait dans le domaine de l'agriculture urbaine. Depuis plus de deux ans, elle était responsable des communications et des liens avec la communauté des Fermes Lufa, la première serre commerciale sur un toit au monde.

Diplômée en journalisme de l'UQAM et titulaire d'une maîtrise en gestion de l'environnement de l'Université de Sherbrooke, cette passionnée de la nature a notamment œuvré comme journaliste au *Canada français* de Saint-Jean-sur-Richelieu. À l'adolescence, Yourianne accompagnait sa sœur aînée dans son projet d'entreprise maraîchère et de distribution de paniers biologiques à domicile, le Jardin des anges.

CHRONIQUE FORMATION

La formation agricole vue par...

MICHEL BERNARD

Répondant en formation agricole

Mario Théberge est président du réseau des collectifs régionaux en formation agricole (CRFA) du Québec pour une deuxième année. Copropriétaire d'une ferme laitière depuis une trentaine d'années, il est titulaire d'un diplôme d'études collégiales de l'ITA, campus de Saint-Hyacinthe. Il est très actif dans le syndicalisme agricole et est membre du comité exécutif de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis de nombreuses années. Nous l'avons contacté afin de bien comprendre sa vision de la formation continue en agriculture.



Mario Théberge, président provincial des CRFA.

Qu'est-ce qui vous a amené à vous engager au sein de votre collectif régional en formation agricole?

Il y a maintenant plus de 12 ans, dans les débuts de mon engagement syndical, j'ai fait partie d'une équipe chargée de mieux cibler les attentes des producteurs relativement à la formation de base. Cet engagement m'a amené à devenir membre du CRFA et à en assumer la présidence.

Quels éléments motivent votre implication au CRFA?

L'agriculture est un domaine qui évolue extrêmement rapidement, qu'il s'agisse des technologies ou des pratiques d'affaires. Les producteurs agricoles doivent avoir accès à de la formation continue adaptée à leur réalité afin de demeurer compétitifs et de répondre aux problématiques de plus en plus complexes auxquelles ils font face.

Quel est précisément le rôle des CRFA?

Les collectifs doivent principalement analyser et évaluer les besoins de formation des producteurs agricoles, collaborer à mettre sur pied une offre de formation répondant à ces besoins et en faire la promotion auprès des producteurs.

Avez-vous des exemples concrets d'avantages que vous avez tirés de formations suivies dans le passé?

Lors d'une formation suivie avec M^{me} Marie Lalancette en gestion des ressources

humaines, j'ai eu l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences qui m'ont permis de mieux gérer les employés de ma ferme et de favoriser leur rétention et leur productivité. Dans le présent contexte de rareté de la main-d'œuvre, il s'agit de compétences que l'on ne peut pas se permettre d'ignorer puisqu'elles sont rarement innées!

Je me souviens aussi d'une formation suivie relativement aux PAEF (plans agro-environnementaux de fertilisation)... Cette formation m'a permis de mieux comprendre comment est constitué le PAEF et de bien saisir les éléments importants afin d'assurer la productivité de ma terre dans une perspective durable.

Quel argument utiliseriez-vous pour convaincre un producteur d'assister à des formations?

Le coût et le temps requis pour aller suivre une formation seront bien vite recouverts par les gains de productivité réalisés par l'entreprise. La formation, ce n'est pas une dépense, mais un investissement qui est toujours rentable!

En terminant, pouvez-vous nous mentionner quels sont, selon vous, les enjeux auxquels font face les CRFA?

Le financement des collectifs est le nerf de la guerre. Il est important que l'État démontre son soutien à la formation agricole et reconnaisse le rôle des CRFA dans l'accroissement de la productivité des entreprises agricoles du Québec.

CHRONIQUE ÉTABLISSEMENT

Associés et conjoints, un choix personnel

MARIE-JOSÉE FORTIN

Regroupement des CRÉA du Québec

Autrefois, il s'avérait souvent nécessaire de travailler en couple à la ferme, mais aujourd'hui, il s'agit d'un choix bien personnel. Si cette aventure semble déroutante pour certains, d'autres réussissent à la rendre agréable et durable.

Vivre et travailler ensemble est un art qui s'acquiert avec le temps, mais surtout avec la motivation. Pour favoriser la réussite d'une telle association, il faut se poser les bonnes questions avant de se lancer en affaires ensemble. Quelles sont vos réelles motivations à travailler en couple? Êtes-vous compatibles professionnellement? Vous entendrez-vous concernant vos méthodes et rythmes de travail, ou encore votre façon de gérer le stress? Saurez-vous différencier et concilier vos rôles d'associés et de conjoints?

Les couples qui s'associent vivent inévitablement des ajustements de départ. Toutefois, bien des preuves vivantes nous permettent d'affirmer que plusieurs sont satisfaits et heureux d'avoir allié leur vie amoureuse et leur vie professionnelle. Ces couples ont dû créer une saine co-gestion et une communication efficace. Ils ont aussi dû apprendre à différencier travail et famille et à s'accorder du temps de qualité à deux en dehors de l'entreprise.

Bien définir le partage des responsabilités selon les forces et les intérêts de chacun, tant dans la famille que dans l'entreprise, favorise la bonne entente. Il est également indispensable de se réserver des moments pour discuter des aspects positifs, des comportements irritants et des améliorations souhaitables. Lorsque c'est dans un but constructif et de



Le défi est d'être un couple en affaires... et heureux de l'être!

manière respectueuse, tout sujet mérite d'être abordé!

Certains conflits peuvent être évités en établissant des règles de fonctionnement et des principes clairs sur lesquels on souhaite bâtir sa relation de couple et d'associés. Il faut cependant rester conscient que les conflits sont des phénomènes naturels et inévitables dans toute relation. Ce qui importe, c'est d'adopter des comportements qui permettent de les surmonter afin qu'ils deviennent des apprentissages. Le défi n'est pas de former une équipe, mais d'être un couple en affaires... et heureux de l'être!



POUR INFORMATIONS : www.encansdelest.com



Les Encans de l'Est enr.
Bertrand Pelletier
Tél. : 418 775-4966
Cell. : 418 725-9013

ÉVALUATION GRATUITE



ENVIRONNEMENT
SANIVAC

100% Régional

LES EXPERTS EN RÉCUPÉRATION DE MATIÈRES DANGEREUSES ET DES HUILES USÉES

- Avec ses trois succursales au Québec, soit : Alma, Chicoutimi et Québec
- Plus de 20 ans d'expertise dans le domaine
- Un membership au nom de l'environnement
- Environnement Sanivac est membre de la SOGHU, la «Société de gestion des huiles usagées»
- Récupérer pour mieux valoriser

AU SERVICE
des gens d'ici!

1640, rue de l'Énergie, Alma (Québec) G8C 1M6
Tél. : 418 662-9696 Sans frais : 1-866-336-9696
Courriel : info.sanivac@environnementsanivac.com

RÉCUPÉRATION ET RECYCLAGE

- RACHAT ET RÉCUPÉRATION DES HUILES USÉES
- Filtre à l'huile usé
- Contenant de plastique vide d'huile
- Antigel usagé

Nous faisons tous les genres de fosses agricoles
Fosse ronde • Fosse carrés • Fosse à silo

Bravo à la Ferme JR-MR Lévesque pour votre nouveau bâtiment.

Bertrand Vigneault, Fondations Provinciales

385, Rang 9 Ouest, Plessisville, Québec H1V 2L4 • Tél. : 819 362-6439

Faire de la traite robotisée un succès pour votre exploitation avec le Robot A4.



Bravo pour votre réussite !



— innovators in agriculture —



une seule adresse

Rimouski 418 722-6608
 Amqui 418 629-4916
 Comptoir de vente : 272, rue de la Gare,
 Saint-Anaclet QC G0K 1H0

Nous sommes fiers d'être associé au monde agricole. Bravo pour cette réalisation.

La Clinique Vétérinaire de l'Estuaire

André Boillard, M.V.
 David Caron, M.V.
 François Drouin, M.V.
 Gilles St-Pierre, M.V.
 Jonathan Ouellet, M.V.
 Eric Halle, M.V.
 Julie Bachand, M.V.
 Martin Fournier, M.V.
 Marie-Hélène Lavoie, M.V.
 David Smith, M.V.

Clinique Vétérinaire de l'Estuaire inc.
 www.cvestuaire.com

Rimouski Clinique grands animaux Tél. : 418 725-4661	Mont-Joli 131, av. Sanatorium Mont-Joli G5H 1V4 Tél. : 418 775-5321	Matane Clinique grands animaux Tél. : 418 775-5321	Amqui 6, rue Principale #2 Amqui G5J 3G2 Tél. : 418 629-2024
---	---	---	--



Le chic électrique !

RBQ : 2158-8041-10
Tél. : 418 724-4433
Télex. : 418 723-1811
 ele1983@globetrotter.net
 192, rue des Fabricants
 Rimouski Qc G5M 0M8

Nous sommes fiers d'avoir participé à la réalisation de ce beau projet.

- Résidentielles
 - Commerciales
 - Industrielles
 - Agricoles
 - Alarmes
- www.electro1983.com**



Réal Lévesque pose devant les nouvelles installations de sa ferme JR-MR inc. où la robotisation sera à l'honneur.

La ferme JR-MR de Grand-Métis investit 1 M\$ dans la robotisation

À 55 ans, alors que les affaires fonctionnent très bien, le propriétaire de la ferme JR-MR inc., située dans le 2e rang Ouest de Grand-Métis à quelques kilomètres de Mont-Joli, au Bas-Saint-Laurent, a résolument mis le cap sur la robotisation en construisant de nouvelles installations où logera désormais une bonne partie de son troupeau de 140 vaches laitières.

Roger Boudreau

Le bâtiment de 65 pieds sur 160, dont les travaux ont commencé en octobre 2012, a été réalisé par « Construction mitissienne », de Les Hauteurs-de-Rimouski. Cette entreprise se spécialise jusqu'ici dans la construction de bâtiments agricoles et de résidences privées. Son propriétaire, Michel Gagnon, est un véritable professionnel que Réal Lévesque a qualifié « d'entrepreneur en or ». « Ma satisfaction à son égard est totale. J'ai éprouvé un vif plaisir à travailler avec lui. Il a toute ma confiance » ajoute-t-il.

D'ici à la fin du mois de mars, c'est par la robotisation que la traite des vaches sera effectuée dans cette ferme où monsieur Lévesque travaille pratiquement seul, sauf durant les vacances scolaires de ses enfants.

Sa conjointe, Rachèle Lévesque, autant que faire se peut, lui vient en aide, mais elle doit aussi s'occuper de son propre commerce installé dans leur demeure, soit une garderie.

En gros, la robotisation servira à la traite des vaches, à la distribution de la moulée, à l'ensilage, au brossage du troupeau, etc. Réal Lévesque a dû consentir un investissement majeur d'un million de dollars pour ce projet qu'il planifie depuis une décennie. Sa ferme est la deuxième dans la région à employer la robotisation dans un bâtiment

flambant neuf. « Il y en a une à Sainte-Flavie, une autre à Saint-Gabriel et une troisième à Baie-des-Sables. Nous sommes au début du phénomène chez nous. Ça va prendre de l'ampleur et, surtout, ça va améliorer la qualité de vie des producteurs », se réjouit Réal Lévesque qui a toujours su qu'il ferait carrière dans l'agriculture.

Sa passion pour l'agriculture qu'il détient de son père, il l'a transmise à ses enfants dont trois poursuivent actuellement des études reliées à l'agroalimentaire. Bruno-Pierre étudie en CEEA à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe, Anne-Marie, en Technique de santé animale de La Pocatière, et Kathy en CEEA, elle aussi à La Pocatière. Et, la petite dernière, Natacha a déjà fait savoir qu'elle envisage de fréquenter l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe, en Technique de santé animale.

Travailleur acharné comme tous les agriculteurs, Réal Lévesque n'en a pas moins décidé de diminuer peu à peu son rythme de travail pour les 10 prochaines années au bout desquelles il aura sans doute pris une retraite bien méritée. À ses yeux, la robotisation aura joué un grand rôle dans sa décision de mettre la pédale douce sur une vie de travail très bien remplie.

4918044

CONSTRUCTION

MITISSIENNE

Propriétaire : Michel Gagnon RBQ 8179-3787-37

Entrepreneur général

239, Principale, C. P. 161 Les Hauteurs G0K 1C0
 Tél. : 418 798-4656 • Cell. : 418 725-9738

Le spécialiste de la construction des bâtiments agricoles.



Dynaco propulsée par le secteur agricole

BAS-SAINT-LAURENT

MAURICE GAGNON

Collaboration spéciale

LA POCATIÈRE — L'année 2012 a été prospère pour Groupe coopératif Dynaco. En hausse de 15,5 M\$, son chiffre d'affaires a atteint 234 M\$. À lui seul, le secteur agricole a vu croître ses ventes de 5,5 M\$ et atteindre les 63,5 M\$ — un sommet historique pour la coopérative, selon son directeur général, Jean-Yves Lavoie.

Ces résultats ont été dévoilés le 26 février dernier à l'occasion de la 46^e assemblée générale annuelle de Groupe coopératif Dynaco qui s'est tenue à La Pocatière. En fin d'après-midi, les journalistes ont été invités dans le nouveau siège social en construction pour la conférence de presse annuelle. Il devrait être inauguré le printemps prochain.

Excédent de 5,5 M\$

Tant Jean-Yves Lavoie que le président, Rosaire Beaulieu, avaient de bonnes nouvelles à annoncer aux membres. La coopérative a réalisé en 2012 un surplus d'exercice de 5,5 M\$, ce qui lui permet de distribuer 2 M\$ en ristournes à ses trois catégories de membres. Groupe Dynaco a d'ailleurs recruté 1 541 nouveaux membres l'an dernier. Avec un total de 5 174 membres, elle dépasse déjà l'objectif de 5 000 membres qu'elle comptait atteindre en 2014.

Outre le secteur agricole, celui de la rénovation a enregistré une très bonne performance, voyant croître son chiffre d'affaires de 4,3 M\$. Selon M. Lavoie, le secteur des élevages porcins est encore difficile. En contrepartie, l'entreprise enregistre d'excellentes performances dans le domaine avicole, tant au plan technique qu'au plan économique.



Jean-Yves Lavoie, directeur général, et Rosaire Beaulieu, président, ont annoncé un excédent de 5,5 M\$ et des ristournes de 2 M\$ à leurs membres.

Investissements

Jean-Yves Lavoie a souligné que Groupe coopératif Dynaco a investi 5,5 M\$ dans ses actifs au cours de la dernière année, notamment pour la construction de son nouveau centre administratif et pour réaménager la succursale BMR de Saint-Jean-Port-Joli. La coopérative a acheté un terrain à Saint-Augustin-de-

Desmaures et une ferme porcine d'élevage et d'engraissement. Dynaco Énergie a aussi acheté une station-service à La Pocatière. Dynaco possède 30 établissements et compte 536 employés. Enfin, M. Beaulieu a souligné que 188 500 \$ ont été distribués en dons et commandites auprès de divers organismes et associations.

La filière lin à la croisée des chemins

BAS-SAINT-LAURENT

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

MONT-JOLI — Les astres sont bien alignés dans le projet de mise en valeur de la filière du lin au Bas-Saint-Laurent. Ce projet pourrait d'ailleurs prendre son envol dès le printemps, si l'étude de pré-faisabilité en cours se révèle positive.

« L'étude de faisabilité qui suivra sera consacrée à la partie technico-économique, soit les coûts de production en usine et l'analyse du marché. Nous avons des clients potentiels et des compagnies comme Bois BSL, de Mont-Joli, qui sont déjà associées à notre projet. Il y a une chaîne de valeurs potentielle, mais il en manque une partie, celle du décorticage », assure Annick Marquis, responsable de cette filière au Centre local de développement (CLD) de La Mitis. Tout le produit doit trouver un débouché, de la fibre à la graine.

Parmi les débouchés potentiels, le Groupe Bois BSL, de Mont-Joli, pourrait inclure ce sous-produit dans la fabrication de ses bûches énergétiques, compte tenu de la disparition de plusieurs scieries. Le lin aurait des attributs énergétiques similaires au bois et produit moins de cendres tout en dégageant une bonne chaleur. Propriétaire de l'entreprise, Gino Ouellet fait partie des 12 propriétaires de terres où des tests de culture ont été menés au cours des dernières années. Autre client potentiel : Logistik Unicorp, une

entreprise de Saint-Jean-sur-Richelieu spécialisée dans la confection d'uniformes qui montre aussi de l'intérêt pour cette fibre naturelle disponible à l'étranger, mais à un coût plus élevé. Selon le créneau ACCORD matériaux souples avancés en Montérégie, une quarantaine d'entreprises songeraient à utiliser des fibres naturelles, dont les fibres de lin et de chanvre.

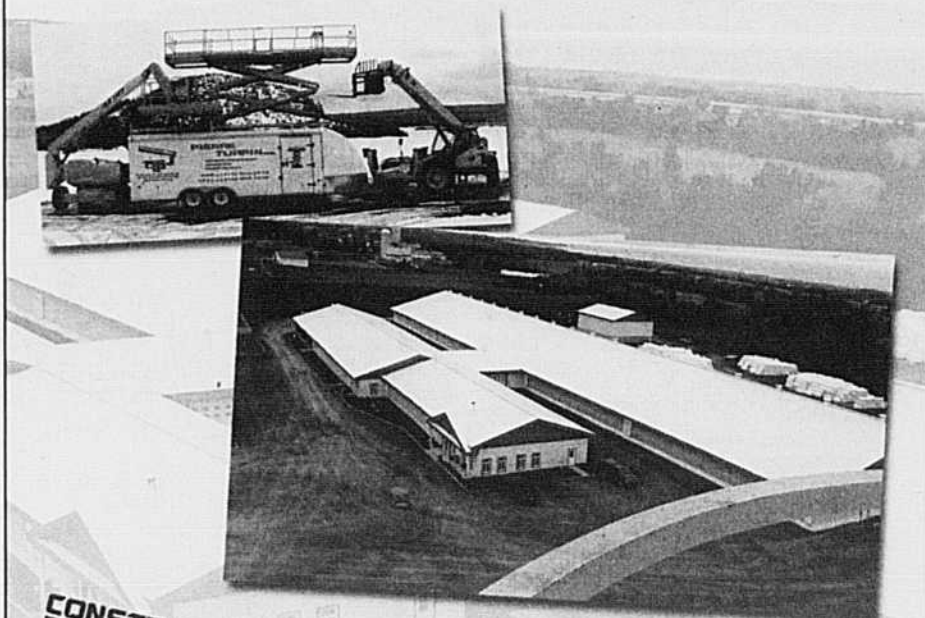
Projet sérieux

Depuis 2009, le CLD de La Mitis étudie la filière du lin, de la production à la transformation du lin en passant par la mise en marché des fibres et des anas, en collaboration avec le Syndicat des producteurs de cultures commerciales de l'Est-du-Québec et la firme Écosphère.

Jean-François Rioux, producteur agricole à Saint-Simon-de-Rimouski, cultive du lin à titre personnel depuis 2005, principalement pour les oméga-3. La paille sert à l'accumulation des fumiers.

« En huit ans, je peux dire que nous avons probablement la plus belle région pour faire du lin, avec un climat plus frais. Les années pluvieuses, le lin s'en tire même mieux que les céréales. Quand les graines se forment, il ne faut pas manquer d'eau. La récolte et la coupe sont difficiles. Il y a des petits trucs. Pour le battage, ça va si les rangs sont beaux, mais il ne faut pas y aller trop vite. Il y a une volonté d'utiliser des produits d'origine naturelle dans la fabrication. La clé du succès sera de développer un marché pour utiliser la graine et aussi la fibre. »

Au service de ses clients depuis 2000, Construction Pierre Turpin inc. est une entreprise spécialisée en rénovation résidentielle, ainsi que dans le domaine de la construction et de la rénovation agricole.



CONSTRUCTION
PIERRE TURPIN INC.

PTP

CONSTRUCTION & RÉNOVATION AGRICOLE
COFFRAGE DE BÉTON
RÉNOVATION RÉSIDENNELLE

RBQ : 5613-4331-01

BUR.: (418) 856-6719
CELL.: (418) 894-1630

189, Horizon
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Courriel : Pturpin@videotron.ca

49-40395

GARAGE
Paul-Émile Anctil
Ltée



Pour la 3^e année consécutive
1^{er} vendeur de tracteur
Massey Ferguson
dans l'Est du Québec

0% / 48 mois Série 5400

0% / 72 mois Série 1600

PLUS DE 40 USAGÉS EN INVENTAIRE



582567
Hesston 8200 Swather-SP
Andonneuse à foin.



501657
2011 AM Machinery 8400
Enrobeuse. Excellente condition.



501657
1993 Landini Blizzard 85. 72 HP.
4 roues motrices. Bonne condition.



501675
2006 Massey Ferguson 6480
4 roues motrices, 120 HP. 2 800 hre. Bonne condition.



501688
2003 Massey Ferguson 6265
4 roues motrices, 95 HP. Bonne condition.



501689
1995 White 6105
4 roues motrices avec chargeur.



501692
1996 White 6085
4 roues motrices.



582567
1975 Ford 5000
2 roues motrices.



501696
1988 Massey Ferguson 383
4 roues motrices avec chargeur. Bonne condition.



519744
1999 Massey Ferguson 1250
4 roues motrices. 996 hre. Bonne condition.



519754
1991 Ford 1120
4 roues motrices. 1 686 hre. Excellente condition.



574019
2009 Massey Ferguson Gc2610TLB
4 roues motrices, chargeur, Backhoe, 2 sorties huile,
chauffe-moteur. Pneus ind. hydrostatiques.



582561
1980 Ford 7700,
Cabine, chargeur.



441559
International 434
2 roues motrices. Cabine, chargeur.



496329
2011 Massey Ferguson 5455
4 roues motrices, 91 hre, 85 HP. Excellente condition.



582565
2002 Landini Mythos
4 roues motrices, 1 200 hre. Cabine.

418 775.3500 • MONT-JOLI